

Annexe-1-Programme 1 et 2 relatifs au fond de soutien à la mobilité des professionnels de l'aide à domicile

➤ Répartition du fonds mobilité par programme et par année

<u>Candidature Collectivité de Corse au fonds de soutien à la mobilité des professionnels de l'aide à domicile</u>				
		<u>2025/2026</u>	<u>2025</u>	<u>2026</u>
Enveloppe mobilisable par la CDC sur les deux programmes		1 437 161 €	71 858,05 €	1 365 302,95 €
Programme 1 : soutien à la mobilité des aides à domicile	80%	1 149 728,80 €	57 486,44 €	1 092 242,36 €
Au moins 50 % du montant alloué à ce programme doit être destiné au soutien à l'achat ou à la location de véhicules d'entreprise à faibles ou très faibles émissions ;				
Programme 2 : organisation de temps de dialogue et partage de bonnes pratiques	20%	287 432,20 €	14 371,61 €	273 060,59 €
un programme favorisant l'organisation de temps de dialogue et de partage de bonnes pratiques entre les professionnels de l'aide à domicile				

➤ Programme N°1 : soutien à la mobilité des aides à domicile

Programme N°1 : Soutien à la mobilité des aides à domicile				
	2025-2026	2025	2026	
Enveloppe financière 2025/2026 du programme N°1	1 149 729 €	57 486,44 €	1 092 242,36 €	Dépenses éligibles
dont Axe 1.1 : Soutien à l'achat ou location de véhicules d'entreprises à faibles ou très faibles émissions	574 864,40 €	28 743,22 €	546 121,18 €	achat ou location de véhicule éligibles*, dans la limite des plafonds fixés par le décret. 20 000 € / véhicule acheté et 350 € / mois pour la location. L'ensemble des frais relatifs à la mise en service des véhicules. Achat et installation de bornes de recharge
dont Axe 1.1 : Soutien à l'achat		20 000,00 €	480 000,00 €	
dont Axe 1.1 : Soutien à la location		8 743,22 €	66 121,18 €	
dont Axe 1.2* : Indemnité kilométrique	287 432,20 €	28 743,22 €	546 121,18 €	Indemnités kilométriques non financés dans le cadre des autres dispositifs (tarification, dotation qualité notamment) pour les SAA habilités à l'aide sociale. indemnités kilométriques correspondant à interventions non consécutives et/ou le 1er trajet domicile / intervention, conformément aux conventions collectives en vigueur. abonnement aux transports en commun permis de conduire, brevet de sécurité routière couverture partielle des frais d'entretien des véhicules personnels des aides à domicile.
dont Axe 1.3* : mobilité douce, transports en communs et aide au permis*				
dont Axe 1.4* : Aide forfaitaire pour le couvreur des frais d'entretien des véhicules personnels des aides à domicile				

*l'enveloppe consacrée aux axes 1.1 1.2 et 1.3 et 1.4 est fongible, dans la limite de 50% du montant alloué au programme N°1

➤ Programme N°2 : organisation de temps de dialogue et de partage de bonnes pratiques

Programme N°2 : organisation de temps de dialogue et partage de bonnes pratiques				
	2025/2026	2025	2026	
Enveloppe financière 2025/2026 du programme N°2				dépenses éligibles
Axe 2.2 : Temps d'analyse de pratiques professionnelles ET/OU d'échange sur des situations complexes Axe 2.2 : Temps d'échange permettant de renforcer la dynamique collective, prévenir l'isolement et valoriser les parcours professionnels Axe 2.3 temps d'échange inter-services	287 432,20 €	14 371,61 €	273 060,59 €	les temps de travail des professionnels consacrés à ces temps d'échanges ; l'animation par un intervenant externe au service (ex : psychologue, consultant RPS, etc.) ; les frais associés à l'aménagement d'un espace (salle de réunion, espace interne)

ANNEXE-2-Ventilation du fonds mobilité par SAD

➤ Ventilation de l'enveloppe du fonds mobilité par SAD selon la méthode de répartition présentée dans le rapport :

Service d'aide à domicile	Répartition du fonds mobilité SAD 2025-2026 / au % d'activité
ACPA 2A	37 912 €
ADMR DE CORSE DU SUD	302 826 €
AIUTU IN CASA	4 667 €
AMAPA CORSE	172 198 €
ASSOCIATION STELLA AIDES AUX FAMILLES	982 €
AZAE AJACCIO	159 474 €
AZAE BASTIA	31 848 €
CIAS ILE ROUSSE BALAGNE	3 622 €
CORSE AIDE A LA PERSONNE	212 051 €
FEDERATION ADMR de HAUTE CORSE	343 236 €
FRAIUTU	25 905 €
I CAPI BIANCHI	23 621 €
INDE VOI CORSE	45 681 €
KALLISERVICES	26 437 €
PER ELLI	24 594 €
SUD CORSE DOMICILE	15 837 €
Union des Mutuelles de Corse Santé	6 272 €
TOTAL	1 437 161 €